

D2026-89

VILLE DU PECQ

D E C I S I O N

1.1 MARCHES PUBLICS

Objet : Marché public de fourniture et livraison de trois véhicules d'occasion de type utilitaire

Anne-Laure de BROSSES, Maire de la Ville du PECQ,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

Vu le code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1°,

Vu la délibération n°26-3-1 du 1er avril 2026 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, notamment la résiliation et l'application des pénalités, et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur :

- au seuil des procédures formalisées pour les marchés et accords-cadres de fournitures et services ;
 - à 1 500 000 € H.T pour les marchés et accords-cadres de travaux ;
- ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu la décision N°2026-72 du 9 juillet 2026 relative au marché public de fourniture et livraison de trois véhicules d'occasion de type utilitaire

Considérant la consultation relative à un marché de fourniture et livraison de trois véhicules d'occasion de type utilitaires, lancée par avis d'appel public à la concurrence transmis au BOAMP en date du 7 avril 2026,

Considérant la décomposition de la consultation en trois lots :

- Lot n°1 : Fourniture et livraison d'un véhicule thermique utilitaire H2L2, d'occasion, de type fourgon,
- Lot n°2 : Fourniture et livraison d'un véhicule électrique, neuf ou d'occasion, de type camionnette isotherme L2,
- Lot n°3 : Fourniture d'un véhicule utilitaire électrique compact, d'occasion, de type plateau basculant,

Considérant l'offre du candidat NDF PARIS, société du Groupe Neubauer pour le lot n°2 : fourniture et livraison d'un véhicule électrique de type camionnette isotherme L2.

DECIDE

D'abroger la décision N°2026-72 du 9 juillet 2026,

De signer le lot n°2 : Fourniture et livraison d'un véhicule électrique de type camionnette isotherme L2, avec la société NDF PARIS, société du Groupe Neubauer – 227, boulevard Anatole France 93200 SAINT-DENIS.

De préciser que le montant du marché pour le lot n°2 : Fourniture et livraison d'un véhicule électrique de type camionnette isotherme L2, se décompose comme suit :

- Offre de base (hors carte grise et hors déduction CEE) :
29 637.62 € H.T. soit 35 565.14 € T.T.C
- Prime CEE à déduire : 6 100 €
- Frais carte grise : 668,31 €. T.T.C
- Soit un montant total dû par la collectivité de 30 133,45 € TTC (frais de carte grise inclus)

De préciser que ce marché est conclu à compter de sa notification et s'achèvera à l'expiration du délai de garantie du véhicule.

D'indiquer que les membres du Conseil Municipal seront informés de cette décision lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Au Pecq, le 27 juillet 2026



Le Maire,

Anne-Laure de BROSSES